

Emprise et politique

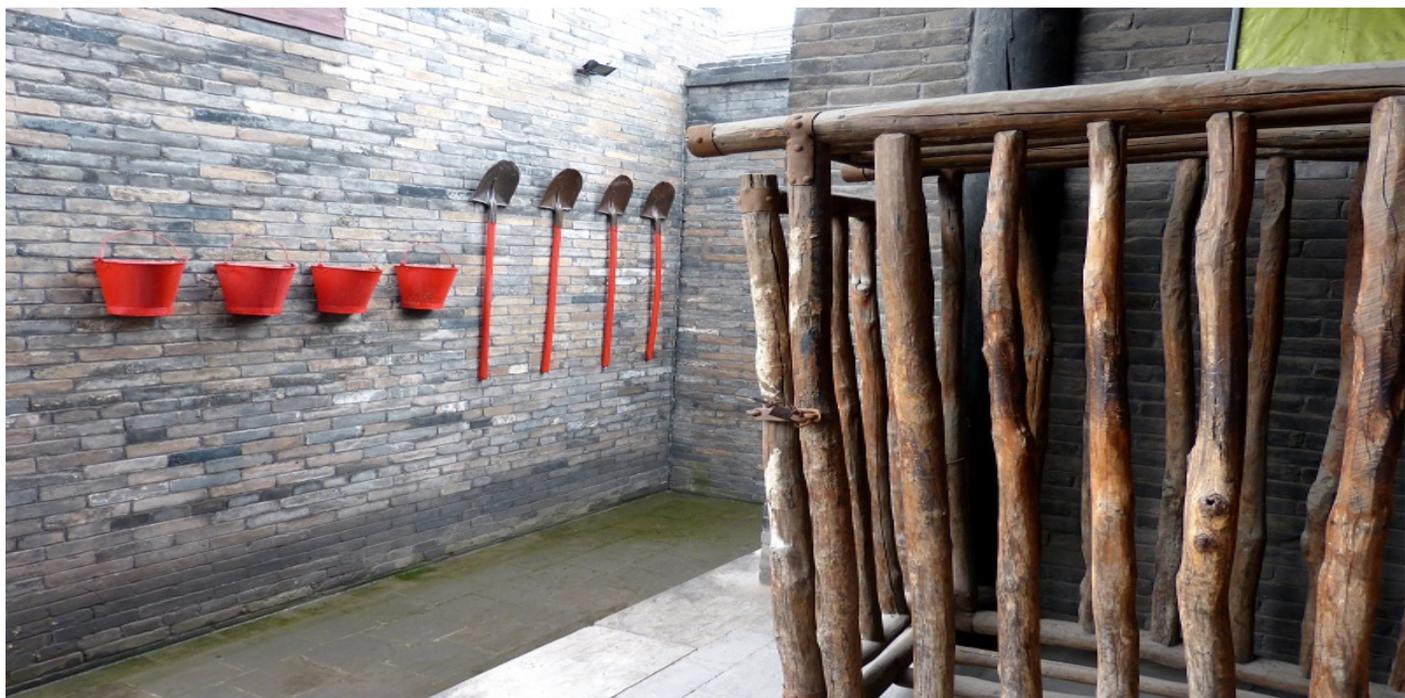


Photo : Olivier Gobert

La thématique de l'emprise est une des préoccupations centrales de l'analyse institutionnelle. Erving Goffman par exemple a étudié des pratiques institutionnelles où l'emprise pouvait être totale. Dans les années 60, le thème de l'emprise de l'Etat via les « appareils idéologiques d'Etat », était central dans ces préoccupations.

Ces thèmes et thèses doivent être aujourd'hui renouvelés, par exemple en réfléchissant à l'emprise sur l'Etat, où encore à des phénomènes où l'emprise est liée au changement, voire au bougisme : le mouvement permanent est une manière très efficace de s'attaquer au sens.

Ceci dit, les agents ne sont pas d'office démunis : ils possèdent des espaces de choix mais peuvent aussi intérioriser la légitimité des fonctionnements dominants et s'en faire les relais. Pour éviter ces difficultés, le retour réflexif sur les fondamentaux (ce que nous appelons la fidélité créative à ses engagements) est une manière de défendre sa liberté et son authenticité. Nous le montrons ici via deux contributions à propos des AMO, « dispositifs librement pilotés par les bénéficiaires », et de leurs missions de prévention.

« En haut et en bas » bis. Positions sociales et emprise sur l'Etat

Par Jean Blairon

Il y a un peu plus d'un an, nous publions une analyse intitulée « *En haut et en bas* » *Emprise de l'Etat et positions sociales*. Nous y énonçons, exemples à l'appui, que l'on pouvait être frappé des différentiels de logiques et de raisonnements qui guident ou doivent guider l'action de la puissance publique en matière de redistribution des richesses et de régulation des rapports sociaux. L'actualité toute récente nous apporte des exemples frappants qui nous conduisent à étendre notre thèse à l'emprise qu'exercent sur l'Etat certains agents : extrême dans certains cas, nulle dans d'autres, selon, une fois encore, que l'on se situe « en haut ou en bas » de la société. Nous analysons ici l'écho de la demande d'Albert II d'obtenir de l'Etat plus de moyens qu'il ne lui en a été octroyé lors de son abdication, et l'attitude de Didier Bellens, patron de Belgacom, par rapport à son actionnaire majoritaire, l'Etat.

- [Lire l'analyse](#)

Diagnostic social en AMO : un changement de cap qui ne dit pas son nom ?

Par Jean Blairon, Isabelle Dubois, Jacqueline Fastrès, Caroline Garzón, Jérôme Petit et Laurence Watillon

Dans une analyse précédente, nous nous interrogeons sur la curieuse vogue qui conduisait à imposer à tous les acteurs sociaux et culturels de procéder à des « diagnostics » territoriaux pour fonder leurs actions. Nous voudrions ici réaliser une étude de cas : l'exigence de diagnostic social qui concerne les services d'Aide en Milieu Ouvert (AMO) et qui a fait l'objet d'une récente circulaire qui impose un timing et un modèle de présentation du diagnostic, et « suggère » un processus. Notre analyse porte sur les zones de choix qui s'ouvrent aux acteurs dans la mise en oeuvre de l'attitude diagnostique et sur l'étude des conséquences de ces choix sur l'identité même du travail qui est le leur.

- [Lire l'analyse](#)

Prévention en AMO et droits culturels : quelles articulations ?

Par Jacqueline Fastrès

La célébration des dix ans de deux AMO de la province de Luxembourg a été l'occasion de revenir sur les fondamentaux du travail des AMO en matière de prévention, et sur les nouveaux défis qu'elles sont amenées à relever. Le point de vue envisagé par les organisateurs était les éventuels écarts qui se creusent de nos jours entre les jeunes, la société et les AMO. Nous isolons donc ici quelques questions critiques (au sens étymologique du terme) que les AMO peuvent faire leurs pour se déterminer en tant que service face à ces défis, en restant fidèles à leurs engagements.

- [Lire l'analyse](#)

Novembre 2013